

Poste **Viger-2** à 315-25 kV

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX • PRINTEMPS 2017

Situation actuelle

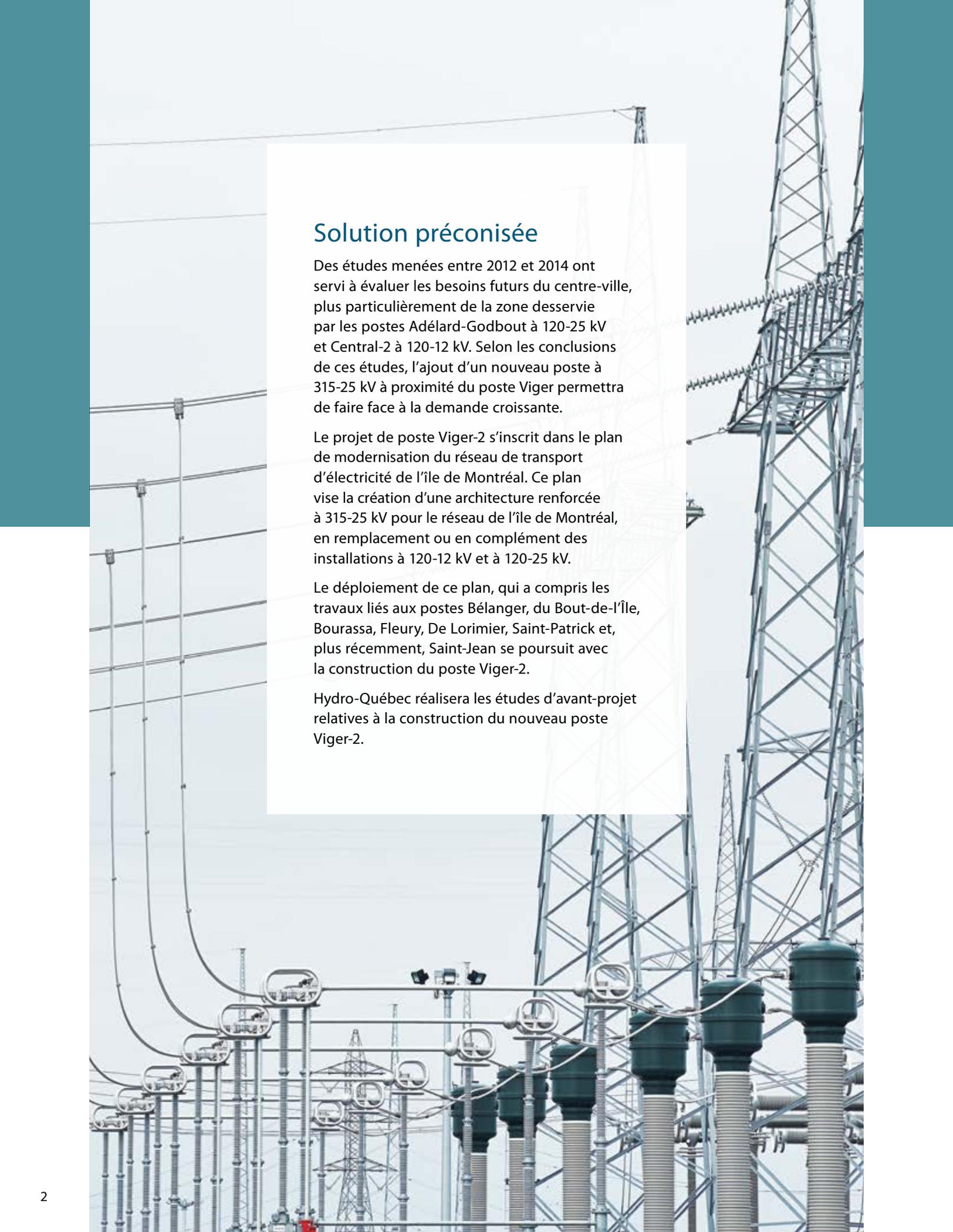
En raison de la forte croissance de la demande d'électricité, le réseau à 120 kV* de Montréal atteindra sa capacité maximale au cours des prochaines années. Au centre-ville, les postes Adélar-Godbout et Central-2 desservent plusieurs secteurs en expansion, dont le quartier Griffintown, la zone portuaire située au sud du canal de Lachine et la Cité-du-Havre.

Par ailleurs, le nouveau Réseau électrique métropolitain (REM) de CDPQ Infra reliera la Rive-Sud au centre-ville et devra bénéficier d'une alimentation en électricité entre le pont Champlain et la gare Bonaventure, zone actuellement desservie par ces postes.

Le réseau à 120 kV existant n'a pas une capacité suffisante pour fournir toute l'électricité dont aura besoin le REM au centre-ville. Ainsi, l'alimentation du REM à partir du poste Adélar-Godbout viendrait pratiquement éliminer la marge servant à répondre à la demande en période estivale.

* kV = kilovolt, soit 1 000 volts.





Solution préconisée

Des études menées entre 2012 et 2014 ont servi à évaluer les besoins futurs du centre-ville, plus particulièrement de la zone desservie par les postes Adélar-Godbout à 120-25 kV et Central-2 à 120-12 kV. Selon les conclusions de ces études, l'ajout d'un nouveau poste à 315-25 kV à proximité du poste Viger permettra de faire face à la demande croissante.

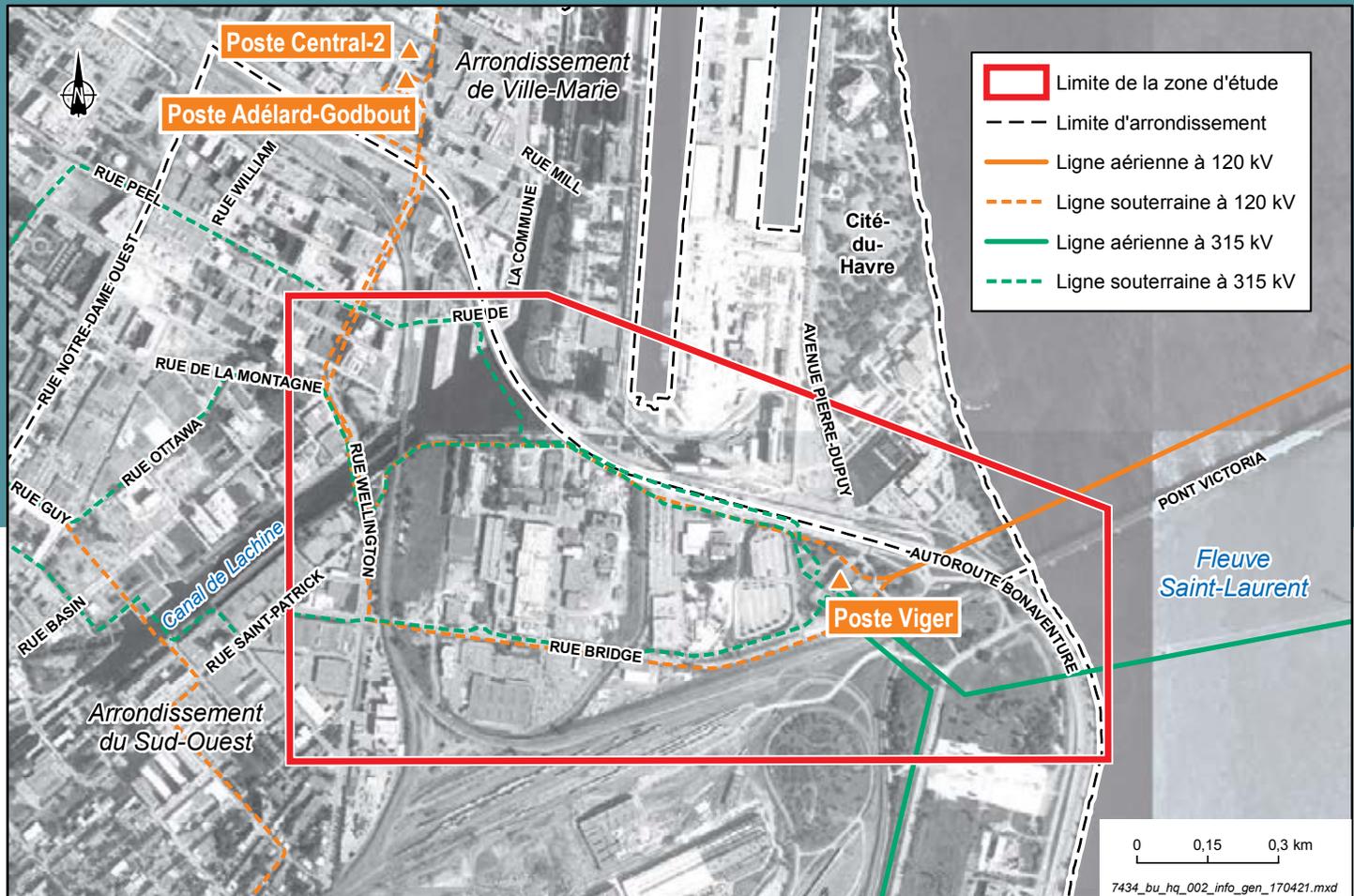
Le projet de poste Viger-2 s'inscrit dans le plan de modernisation du réseau de transport d'électricité de l'île de Montréal. Ce plan vise la création d'une architecture renforcée à 315-25 kV pour le réseau de l'île de Montréal, en remplacement ou en complément des installations à 120-12 kV et à 120-25 kV.

Le déploiement de ce plan, qui a compris les travaux liés aux postes Bélanger, du Bout-de-l'Île, Bourassa, Fleury, De Lorimier, Saint-Patrick et, plus récemment, Saint-Jean se poursuit avec la construction du poste Viger-2.

Hydro-Québec réalisera les études d'avant-projet relatives à la construction du nouveau poste Viger-2.

Zone d'étude

La zone d'étude du projet couvre une superficie approximative de 2,5 km² et touche principalement les arrondissements du Sud-Ouest et de Ville-Marie. Elle est délimitée à l'est par le fleuve Saint-Laurent, au sud par la rue Bridge et les voies ferrées, à l'ouest par la rue Wellington et au nord par la rue de la Commune.



Considérations environnementales

À la lumière des connaissances actuelles, les principales considérations techniques et environnementales associées à la construction du nouveau poste sont les suivantes :

- la construction du poste en milieu urbain dans un secteur qui représente une des entrées principale de la ville de Montréal ;
- la présence du monument aux Irlandais morts du typhus ;
- l'intégration du poste dans un secteur appelé à connaître d'importants changements ;
- la présence potentielle de vestiges archéologiques ;
- la présence potentielle de sols contaminés.

Au cours des prochains mois, Hydro-Québec entreprendra des inventaires environnementaux détaillés et réalisera des études techniques dans la zone d'étude afin de bien connaître le milieu d'accueil du poste projeté.

Au terme de ces études, l'équipe de projet proposera des variantes de configuration pour le poste. Ces variantes feront l'objet d'une analyse comparative selon les critères environnementaux, techniques et économiques applicables, qui tiendra également compte des préoccupations du milieu. Cette comparaison détaillée permettra de déterminer la variante de moindre impact.



Participation du public

Hydro-Québec mettra en œuvre une démarche de participation du public afin de poursuivre le dialogue avec la collectivité. L'entreprise pourra ainsi tenir compte des attentes et des préoccupations exprimées par les publics concernés de façon à intégrer le plus harmonieusement possible le nouveau poste à son milieu d'accueil.

Calendrier des activités

AVANT-PROJET

Information générale	Été 2017
Information et consultation	Automne 2017
Information sur la solution retenue	Printemps 2018

PROJET

Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement	Été 2018
Autorisations gouvernementales	Printemps 2020
Construction	Été 2020 – printemps 2023
Mise en service	Automne 2023

www.hydroquebec.com